

2009/1954 - Dans le cadre d'une contribution significative à la mise en oeuvre d'un projet d'épicerie sociale, attribution d'une subvention exceptionnelle de 25 000 euros à l'Association "La Passerelle d'Eau de Robec" (siège : 21, rue des Capucins - 69001 Lyon) et approbation des termes d'une convention de financement (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 02/11/2009, p. 1927)

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

Mme GUILLAUME Sylvie, rapporteur : Il s'agit d'un rapport concernant le projet interpartenarial de création d'une épicerie sociale, projet qui a été conduit sous la houlette du CCAS avec de nombreux acteurs et qui vise, après un travail réalisé sur la coordination des différents acteurs, à assurer une meilleure couverture des besoins en matière alimentaire ainsi qu'un meilleur travail d'accompagnement des personnes. Nous nous appuyons sur la Passerelle d'Eau de Robec pour mettre en œuvre ce projet d'épicerie sociale et solidaire.

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, Adjointe : Je retire mon intervention. Je veux juste dire que je suis ravie que l'Association « La Passerelle d'Eau de Robec » ait été choisie pour accompagner ce projet. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)